



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE D'UTRAY
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DIDACE

AVIS PUBLIC DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

Avis public est par la présente donné par la soussignée, secrétaire-trésorière, que lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Didace qui aura lieu 23 août 2021 à 19 h 30 en huis clos et via visioconférence, le conseil statuera sur la demande de d'usage conditionnel suivante :

Lot 5 197 590 – 1131, chemin de Lanaudière

La demande d'usage conditionnel # 2021-0008 vise à permettre l'usage résidence de tourisme au 1131, chemin de Lanaudière, et ceci, en raison de l'article 32.1 du règlement sur les usages conditionnels numéro 347-2020.

Considérant la tenue de la prochaine séance du conseil en huis clos, cet avis public annonçant habituellement la possibilité à toute personne intéressée de se faire entendre par le conseil municipal sur les présentes demandes, se transforme en une consultation écrite d'une durée de 15 jours. La directrice et secrétaire-trésorières vous invite donc à soumettre vos commentaires, par courriel, au info@saint-didace.com, au plus tard le 20 août 2021.

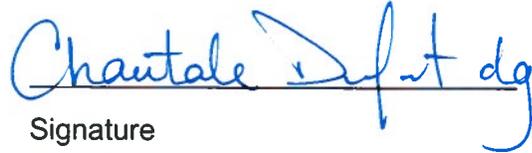
Donné à Saint-Didace,
ce 6^{ième} jour d'août
de l'an deux mille vingt et un.


Chantale Dufort
Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Chantal Dufort, directrice générale, de la Municipalité de Saint-Didace certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis conformément aux dispositions des articles 431 du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1).

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 6^{ème} jour du mois de _ août _ 2021.


Signature